HD DISTRIBUTION

Synthèse du rapport d'audit GPI – Site de Viriat

Prévention des pertes de granulés plastiques industriels dans l'environnement

Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021

Site audité : ZAC de la Carmuse – Allée des Bois de Tharlets, 01440 Viriat

Date de l'audit : 2 octobre 2026

Organisme auditeur : Bureau Veritas Certification France

Nature de l'audit : Audit initial

Périmètre et résultats de l'audit

L'audit a porté sur les activités de manipulation, de conditionnement, de stockage et de logistique des granulés plastiques industriels, ainsi que sur les mesures destinées à prévenir leur dispersion dans l'environnement.

Les vérifications ont notamment concerné l'identification des zones à risque, les contrôles des emballages, la prévention et le traitement des déversements accidentels, les dispositifs de confinement, les moyens de nettoyage, la sensibilisation du personnel et les contrôles internes.

Résultat : SATISFAISANT avec un taux de conformité de 100%

Sur les 23 points de contrôle examinés, aucune exigence non conforme n'a été relevée.

L'auditeur a notamment constaté la mise en œuvre de procédures de prévention, de contrôles documentés des emballages, de dispositifs de confinement et d'un programme de vérifications semestrielles. Aucun granulé répandu n'a été observé dans les zones visitées.

Conclusion

Bureau Veritas Certification France conclut que l'entreprise dispose d'outils et de dispositions organisationnelles permettant d'assurer le suivi, le maintien et l'amélioration de son système de prévention et de gestion des granulés plastiques industriels.

Au regard des éléments examinés, l'auditeur recommande la certification.

Synthèse établie à partir du rapport d'audit Bureau Veritas du 02/10/2026 – Site de Viriat.